

La lettre de la CPDT

Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial

SPÉCIAL

20 ANS

N° 48

Juillet 2018

03 Dossier

Les 20 ans de  
la CPDT

08 Présentation

De nouvelles énergies  
dans la CPDT

10 Rencontre

Pépinière de talents :  
Coralie Meuris

12 Atlas en ligne

Les cartes des  
soldes migratoires

En cette veille de vacances, la préparation du colloque 2018 est lancée. Le 12 décembre sera l'occasion de rassembler à Louvain-la-Neuve plus de 500 personnes œuvrant au développement territorial de la Wallonie.

Cette édition du colloque sera un peu particulière ! En effet, créée au printemps 1998 par le Gouvernement wallon, la CPDT fête cette année ses 20 ans. Ce sera par conséquent l'occasion de mettre en avant les différentes missions lui ayant été confiées, leur évolution durant ces deux décennies et d'apporter ensemble un éclairage sur les enjeux du développement territorial wallon et leurs implications au niveau de nos travaux.

Les missions de la CPDT, définies dans le cadre d'un programme d'actions annuel fixé par le Gouvernement, ont connu divers changements au cours du temps (l'aspect communication et diffusion des résultats s'est développé suite à un manque de visibilité de la CPDT à ses débuts, la formation des conseillers en aménagement du territoire est apparue en 2006 alors que les expertises sont venues compléter le travail des recherches à moyen et long terme).

Si la CPDT a évolué en réponse aux nouveaux besoins qui émergeaient et face à certaines contraintes, elle a cependant conservé ses caractéristiques originales et continue à répondre aux grands objectifs qui avaient guidés sa création. A savoir : un espace de recherche et de réflexion centré sur le territoire wallon, un cadre interdisciplinaire (voire transdisciplinaire avec la collaboration active de l'administration et du politique) et une orientation clairement marquée vers l'aide à la décision.

Ces caractéristiques font encore aujourd'hui la force de la CPDT et permettent à ses missions de s'inscrire pleinement comme une réponse aux défis sociaux, économiques et environnementaux des territoires dans une logique de développement durable.

A ce dispositif précurseur, une nouvelle caractéristique vient à présent s'ajouter l'inscription dans la durée. En effet, avec ses 20 ans, la CPDT peut se targuer d'avoir accumulé sur un temps long une expérience, un savoir, des données et une connaissance fine du(es) territoire(s). Cette continuité lui apporte une reconnaissance comme centre de référence en termes de production de savoirs et d'outils.

Pour revenir sur ce parcours, ce numéro de la Lettre ainsi que le prochain ont été articulés autour des interviews des responsables académiques des trois centres universitaires : Marie-Françoise Godart pour l'IGEAT (ULB), Yves Hanin pour le CREAT (UCL) et Jean-Marie Halleux pour le Lepur (ULiège). Ayant succédé aux trois académiques « fondateurs », nous découvrirons, à travers ces entretiens, une nouvelle lecture de l'histoire de la CPDT et des défis qui l'attendent.

Enfin, nous terminons cet éditto en émettant le souhait que le colloque de cette année soit aussi l'occasion de réunir un maximum d'anciens collègues ou collaborateurs. En 20 ans, plus de 200 chercheurs ont travaillé pour la CPDT et il nous est difficile d'estimer le nombre de personnes impliquées de près ou de loin dans nos travaux. Nous en croisons encore régulièrement certains, d'autres moins ! C'est pourquoi le colloque se terminera par un « afterwork » où nous espérons vous voir nombreux. A l'automne vous pourrez consulter le programme finalisé sur notre site internet et l'inscription à cette journée sera ouverte.

**Les coordinateurs de la CPDT,  
Valérie Cawoy, Martin Grandjean et Jean-Marc Lambotte**

## La Conférence Permanente du Développement Territorial

Coordinatrice de la CPDT :  
**Annick Fourmeaux**, SPW - DGO4  
Aménagement du territoire, Logement,  
Patrimoine et Energie  
Rue des Brigades d'Irlande 1  
5100 Namur  
annick.fourmeaux@spw.wallonie.be  
Tél. 081/33.21.35

### Les équipes de recherche

#### ULB-IGEAT

*Institut de Gestion de l'Environnement  
et d'Aménagement du Territoire*  
CP 130/2, Av. F. Roosevelt 50  
1050 Bruxelles  
vcawoy@ulb.ac.be  
Tél. 02/650 65 60

Coordination : **Marie-Françoise Godart  
Valérie Cawoy**

#### UCL-CREAT

*Centre de Recherches et d'Études  
pour l'Action Territoriale*  
Place du Levant 1 - 1348 Louvain-la-Neuve  
sabine.gerard@uclouvain.be  
Tél. 010/47 21 27

Coordination : **Yves Hanin  
Martin Grandjean**

#### ULiège-Lepur

*Centre de recherche en Sciences de la  
Ville, du Territoire et du Milieu rural*  
9 Allée de la Découverte, B52/3  
4000 Liège  
jm.lambotte@uliege.be  
Tél. 04/366 58 93 (ou 88)

Coordination : **Jean-Marie Halleux  
Jean-Marc Lambotte**

La Lettre de la CPDT, éditée trois fois par an, est disponible sur le site <http://cpdt.wallonie.be> ou par voie postale, en téléphonant au 1718 ou en envoyant votre demande à [publications@spw.wallonie.be](mailto:publications@spw.wallonie.be)

#### Éditrice responsable :

Annick Fourmeaux

**Rédaction :** Dominique Istaz

**Crédit photographique :** F. Dor, D. Istaz, A. Robert

**Graphisme & mise en page :**  
Samir Maessckal

# La CPDT a vingt ans !

## Première partie : les années de naissance

Printemps 1998 : le Gouvernement wallon crée la « Conférence Permanente du Développement Territorial ».

Printemps 2018 : la CPDT fête ses vingt ans au service du développement territorial wallon. Souhaitons-lui un très heureux anniversaire !

Cet article est publié en deux parties. Vous pourrez lire la suite dans la Lettre n° 49 de décembre 2018.

L'anniversaire de la CPDT est l'occasion de rencontrer les responsables académiques des trois centres universitaires, qui ont tous trois participé, d'une façon ou d'une autre, aux travaux de la CPDT depuis sa naissance jusqu'à nos jours : Marie-Françoise Godart pour l'IGEAT-ULB, Jean-Marie Halleux pour le Lepur-ULiège et Yves Hanin pour le CREAT-UCL.

### Les années 1990, rattraper le retard

La CPDT a été créée en 1998 par le Gouvernement wallon, à l'initiative du Ministre-président et du Ministre de l'Aménagement du territoire, dans le contexte de l'adoption, au niveau européen, du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) et, au niveau wallon, du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), en vue de renforcer la réflexion et la connaissance en matière de développement territorial et les articulations entre recherches et décisions politiques. Yves Hanin précise : « *La CPDT est née au lendemain du SDER, qui était l'aboutissement d'une tentative de plans régionaux. Elle répond au constat qu'en Wallonie, en matière de développement territorial, tout était éparpillé, qu'il n'y avait pas de*

*vision claire, pas d'expertise et pas de suivi dans le temps. Vingt ans plus tard, la Wallonie a fait de nombreuses avancées et la CPDT y a contribué.* »

Jean-Marie Halleux complète : « *En Wallonie, outre la volonté de rattraper le retard en ce qui concerne l'aménagement du territoire, on fait aussi le constat que si on n'est pas un peu plus stratégique et plus sélectif, on n'arrivera pas à se redresser. En 1999, le Gouvernement crée le Contrat d'Avenir pour la Wallonie,*

*qui est un plan stratégique de développement régional. Rattraper le retard, avec stratégie et enthousiasme : c'est dans ce cadre que l'on peut comprendre la naissance de la CPDT. L'objectif était de limiter l'éparpillement, caractéristique de la gouvernance wallonne.* »

Le Ministre de l'Aménagement du territoire ouvrait le premier colloque de la CPDT, en juin 2001, en ces termes : « La finalité de cette initiative était de fédérer la recherche en matière de développement



Comme le temps passe vite ! Il y a dix ans, lors du colloque de la CPDT intitulé « La CPDT a dix ans, la Wallonie dans dix ans », nous fêtons l'anniversaire des dix ans de la CPDT. Et voilà que, dix ans plus tard, nous sommes déjà prêts à recommencer. Les trois responsables académiques de l'époque coupent le gâteau d'anniversaire : Pierre Govaerts (CREAT-UCL), Marie-Françoise Godart (IGEAT-ULB), Bernadette Mérenne (Lepur-ULiège).

local et régional, en mettant sur pied un programme de recherche pluriannuel qui rassemble la plupart des départements ministériels de la Région wallonne et les trois grandes universités francophones, UCL, ULB et ULiège. Bien plus que la mise en place d'un programme de recherche, la création de la CPDT répondait dans le chef du gouvernement à la volonté d'instaurer une véritable culture du développement territorial en Région wallonne. »

Au vu de toutes les aventures vécues par la CPDT depuis sa naissance, qui aurait parié que nous serions encore là vingt ans plus tard. Comme le souligne Marie-Françoise Godart : *« C'est un beau succès. Cela laisse penser que la CPDT correspondait à un besoin et y répond de manière adéquate. En vingt ans, la CPDT a acquis un certain recul et une maturité dans la manière d'aborder les problématiques et dans la compréhension des mécanismes, comme les jeux de pouvoir ou la manière dont les idées percolent dans le public et dans l'administration. »* La CPDT a en effet réussi à établir une réelle expertise au service du développement territorial et bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance extérieure, comme le démontre notamment le nombre important de participants aux colloques de la CPDT qui, chaque année, sont entre cinq

et six cents. Elle est devenue un vivier de chercheurs qui s'en vont, enrichis de leur expérience, essaimer dans l'administration ou dans des métiers en lien avec le développement territorial en Wallonie. Depuis 2006, elle a élargi ses missions à la formation continuée des Conseillers en aménagement du territoire et urbanisme, constituant ainsi un réseau de compétence au niveau communal. A côté de recherches à finalité d'aide à la décision, elle a pu, à travers la création d'une chaire doctorale, assurer une recherche fondamentale et permettre l'aboutissement de dix thèses dédiées à des questions d'aménagement et de développement. C'est donc toute une expertise qui s'est construite au cours de ces vingt ans. *« Et dans de meilleures conditions, nous pourrions probablement mieux valoriser cette expertise. »*

La création de la CPDT répondait à la nécessité d'assurer le développement et la permanence de l'expertise, d'assurer la gestion intégrée de la recherche en développement territorial, à long terme. Marie-Françoise Godart ajoute : *« Il s'agissait de maintenir une pérennité, quel que soit le gouvernement en place. La CPDT offrait la garantie qu'il n'y ait pas d'interruption dans le financement des recherches liées au développement territorial, de pouvoir conserver dans chaque*

*centre universitaire un noyau de base qui puisse bénéficier de l'expérience acquise et donc être plus efficace sur la durée. »*

## La CPDT, un dispositif précurseur

### • Interuniversitaire et pluridisciplinaire

Parmi les principes fondateurs de la CPDT, il y a la volonté d'une recherche en développement territorial qui soit à la fois interdisciplinaire et interuniversitaire. A cette époque, les universités collaboraient encore peu entre elles, même s'il existait des rapprochements ponctuels. La recherche était dispersée entre de nombreux services, souvent en compétition. Comme l'expliquait Ghislain Géron dans l'article<sup>1</sup> sur les dix ans de la CPDT « Il a donc fallu opérer en deux phases. La première a consisté à constituer un groupe pluridisciplinaire au sein de chacune des trois grandes universités francophones (...). La deuxième phase a consisté à réunir les compétences de ces trois groupes de recherche pour constituer une seule entité. »

Yves Hanin se rappelle : *« L'interuniversitaire existait déjà, mais jamais il n'y avait eu un tel degré d'intégration. Un rapprochement aussi fort entre des centres de recherche sur une même thématique,*

## Les premières fois



### Premier colloque

Très rapidement, la CPDT a entrepris de communiquer ses apports et, en juin 2001, elle organise son premier colloque » au Palais des Congrès de Liège. Il est très sobrement intitulé « *Rencontres de la Conférence Permanente du Développement Territorial* » et les communications et ateliers y balayent l'ensemble des thèmes de recherche, en distinguant les enjeux et la mise en œuvre opérationnelle. En 2002, les « *Deuxièmes Rencontres de la CPDT* » porteront sur un sujet spécifique : la gestion foncière. En 2003, Les « *Troisièmes Rencontres de la CPDT* », qui ont pour sujet les stratégies de développement territorial à l'échelle communale, sont un succès de foule, puisque elles ne comptent pas moins de 528 inscrits, contre 291 l'année précédente et 250 en 2001. Depuis, les séminaires et colloques se sont succédés, de manière annuelle ou bisannuelle.



### Première Lettre

La Lettre de la CPDT n° 1 : depuis septembre 2002, la CPDT communique régulièrement à travers « La Lettre de la CPDT » qui, un an plus tard, comptait déjà quelque 1.600 abonnés. Aujourd'hui, la présente en compte quelque 3.000. Elles peuvent toutes être téléchargées sur notre site à l'adresse :

<https://cpdt.wallonie.be/publications#filter=.lettrecpdt>

<sup>1</sup> Lire la Lettre n° 20, consacrée aux dix ans de la CPDT et présentant les témoignages des fondateurs de la CPDT : <http://cpdt.wallonie.be/publications/la-lettre-de-la-cpdt/la-lettre-de-la-cpdt-20>

*c'était précurseur. Il s'agissait d'arrêter la concurrence entre les universités, ce qui était souhaitable vu la situation financière mais aussi vu l'étendue du territoire wallon. »*

Les premières années, chaque étude était menée par des chercheurs des trois universités. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles regroupe des chercheurs de deux universités, à l'exception de celles sur des plans stratégiques, comme le SDT, qui requiert la présence de tous. Marie-Françoise Godart ajoute : *« Il y a vingt ans, chaque groupe avait ses habitudes, ses prés carrés. En travaillant ensemble, on a appris à se connaître, à surmonter les difficultés et à tirer parti des compétences des uns et des autres. La présence des trois universités dans chacune des recherches était un peu lourde à maintenir au niveau de l'organisation, deux semble un bon équilibre. On peut échanger, se compléter et, surtout, confronter la manière dont on aborde et on comprend la problématique. »*

Dans la CPDT, il y a aussi toujours eu la volonté d'un équilibre entre les universités, par exemple lors de la répartition des chercheurs des trois centres dans les différentes thématiques. *« Du coup, on ne travaille pas nécessairement sur les sujets pour lesquels on est le plus à l'aise. Mais cela nous renforce : on en retire une expertise, des connaissances et des ébauches de réseaux. Une contrainte,*

*comme l'obligation de travailler ensemble, peut être positive. »*

#### • Transversalité

Autre principe fondateur de la CPDT, son caractère transversal a également constitué à la fin des années 1990 un élément précurseur. La CPDT rassemble, dans la réflexion au service du développement territorial, trois acteurs, agissant ensemble : le Gouvernement wallon, avec ses représentants, les différents départements de l'administration wallonne concernés (aménagement, logement, patrimoine, agriculture, environnement, économie, transports...) et les trois Académies universitaires (CREAT-UCL, IGEAT-ULB et Lepur-ULiège).

Marie-Françoise Godart souligne : *« Au fil du temps, par abus de langage, par glissement, les autres acteurs ont fini par dire "la CPDT" en parlant des universités, mais à l'époque, il y avait de nombreux débats entre les trois pôles. C'est pour cela qu'elle s'est appelée "Conférence". Madame Sarlet animait le bureau, dans lequel il y avait les six présidents des comités d'accompagnement, les six représentants des universités et le représentant du cabinet. Les échanges entre ces trois pôles, permettant des alliances à géométrie variable, aboutissaient à une décision et dégageaient une vision qui orientait le travail. Aujourd'hui, l'administration est beaucoup moins présente, ce*

*qui est probablement lié aux évolutions de la société, dans les types d'organisation et de responsabilité. »*

Yves Hanin confirme l'évolution du caractère transversal de la CPDT, à l'image de celle de la politique régionale et de la dynamique de la DGO4 : *« Aujourd'hui, la transversalité existe toujours : nous avons des comités d'accompagnement où les Directions générales sont partie prenante, et on peut s'en réjouir. A l'époque nous étions parmi les précurseurs, comme l'étaient aussi l'Etat de l'environnement wallon, l'WEPS... Et nous restons toujours parmi les précurseurs, parce que nous pouvons nous adapter quand le contexte évolue. On ne fait pas la transversalité aujourd'hui comme hier. Aujourd'hui, elle est sans doute plus ponctuelle car le contexte va dans ce sens : tout est beaucoup plus ponctuel et moins stable dans la société, que ce soient les relations familiales, le travail... »*

Le caractère interuniversitaire, pluridisciplinaire et transversal de la CPDT, exemplatif, a été repris par d'autres dispositifs, et adapté à leur contexte. En Région bruxelloise, le Brussels Studies Institute (BSI) est une structure permanente, émanant d'une convention de collaboration entre les trois universités bruxelloises : l'ULB, la VUB et l'Université Saint-Louis. Il agit comme plateforme de contact et de coordination des recherches universitaires sur Bruxelles et publie le Brussels



Les Troisièmes Rencontres de la CPDT, le 19 novembre 2003 au Palais des Congrès de Liège, avaient pour thème les « Stratégies de développement territorial à l'échelle communale ». Elles avaient accueilli 528 participants. A droite, Madame Sarlet, alors Directrice Générale de la Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) de la Région wallonne, lors du colloque.

Studies, revue scientifique interdisciplinaire sur les questions urbaines.

Yves Hanin développe : « *Les universités y ont gagné plus en autonomie et alimentent un débat urbain, au sens de ce qui peut exister dans une ville, porté par la presse. En Wallonie, il n'y a pas ce débat. La CPDT n'est pas autonome et alimente de manière plus indirecte, en étant moins dans l'affirmation claire et forte. Elle est plus dans la permanence et avance en arrosant chaque jour la petite plante.* »

Et d'autres dispositifs encore ont suivi l'exemple. « *Par exemple, dans la Région Rhône-Alpes, les universités de Grenoble et de Lyon veulent constituer la même chose. Au Grand-Duché de Luxembourg, en Suisse, cela existe aussi. Donc, continuons à être précurseur !* »

#### • Pépinière de talents

Parmi les principes fondateurs de la CPDT existait également la volonté de contribuer à la constitution progressive d'une pépinière de jeunes talents, de chercheurs formés au développement territorial à travers leur travail dans la CPDT et partant ensuite essaimer dans les administrations, les cabinets, les bureaux d'étude... Ils sont nombreux. Nous vous présentons régulièrement ce qu'ils sont devenus dans la Lettre de la CPDT, rubrique « Pépinière de talents »<sup>2</sup>.

#### • Formation des CATUS

La formation continuée des Conseillers en aménagement du territoire et urbanisme auprès des communes (CATUs) est aussi un élément novateur dont la CPDT peut se vanter. En 2006, le Gouvernement wallon confie aux chercheurs de la CPDT cette mission, dont la première session se déroule de mai à décembre 2006. Jean-Marie Halleux explique : « *La naissance de la CPDT s'inscrit dans la période de récupération du retard et de mise en place d'une stratégie de développement territorial. Dans ce contexte, il y a aussi la décentralisation qui autorise les communes à prendre leur sort en main en matière d'aménagement du terri-*



Analyse de terrain lors du module sur la dimension paysagère dans l'aménagement du territoire. Formation des CATUs en 2011.

*toire. Pour cela, il faut développer l'expertise au niveau local, il faut des connaissances et des travailleurs qualifiés : c'est la naissance des CATUs. Et les centres de recherche de la CPDT, du fait de leur expertise, sont chargés de la formation de ceux-ci.* »

La formation, en s'appuyant sur un principe de pédagogie pratique et active et en réalisant la mise en réseau des conseillers, participe ainsi pleinement au développement de l'expertise locale en Wallonie. Elle permet aux CATUs de développer leurs connaissances et compétences stratégiques, de se construire une culture et une démarche communes et de se constituer un réseau d'échanges.

Yves Hanin complète : « *La CPDT a été précurseur, mais peut-être faut-il aussi renouveler la formation ? La CPDT a toujours connu périodiquement des évaluations et a toujours cherché à réinventer ce caractère permanent.* »

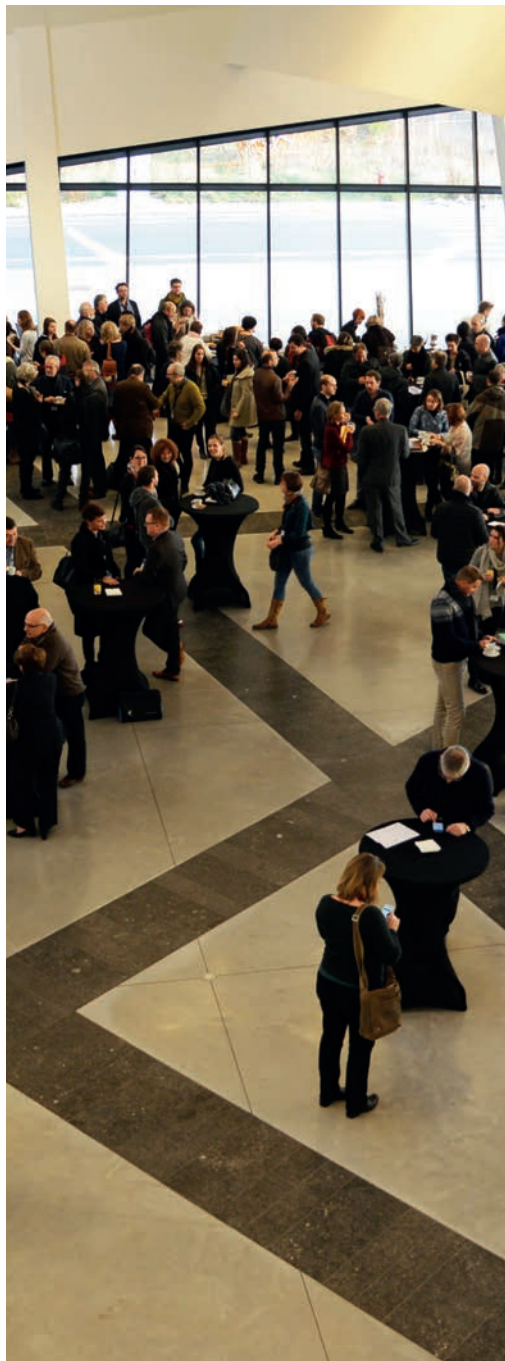
Et si finalement le caractère permanent de la CPDT serait dans sa capacité à se renouveler ? La force de la CPDT n'est-elle pas d'avoir toujours pu s'adapter aux contextes dans lesquels elle se situe. Yves Hanin explique : « *La CPDT n'est pas une institution, elle n'a pas de budget, elle n'est pas une structure indépendante. Du coup, elle n'a pas cette autonomie figée à*

*défendre comme un pré carré. C'est une situation difficile mais en même temps, cette souplesse a aussi des aspects positifs. La CPDT est précurseur dans les domaines territorial, politique, administratif et universitaire. Elle a évolué en essayant d'innover tout en étant intimement liée aux contextes. Il lui faut sans cesse réinventer la permanence.* »

A suivre (...) La seconde partie de l'article, dans la prochaine Lettre de la CPDT, sera consacrée à l'évolution de la CPDT et du contexte dans lequel elle s'inscrit. Nous laisserons la parole à nos trois interlocuteurs.

Quelques moments importants de la CPDT et nos trois orateurs lors de nos colloques. ▶

<sup>2</sup> A lire notamment dans cette Lettre, en pages 10 – 11.



# De nouvelles énergies dans la CPDT

La CPDT a acquis au cours de ces vingt ans une réelle expertise (lire en pages 3-7) et est une pépinière de talents (lire en pages 10-11). Elle accueille aussi de nouvelles forces de travail, qui lui offrent un souffle nouveau et qui pourront à leur tour enrichir le domaine wallon de l'aménagement du territoire. Un des défis sera d'intégrer ces nouveaux venus de façon à ce qu'ils puissent se saisir des acquis de ces années. Nous vous présentons ici trois de ces nouveaux talents.



**Derek Bruggeman, docteur en Sciences, a rejoint la CPDT en mars 2017 (IGEAT, ULB)**

Derek a étudié les Sciences géographiques à Namur et Louvain-la-Neuve (2009). Il a ensuite réalisé une thèse de doctorat sur les changements du couvert forestier en milieu tropical, au Cameroun et au Bhoutan (2016).

Derek a rejoint la CPDT en postulant à une annonce publiée sur le réseau Idée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement). Il explique : « *Après ma thèse, j'avais envie de projets de recherche à plus court terme, dont les résultats sont plus directement appropriables par les décideurs. La CPDT correspond bien à cela, car il s'agit de recherches avec une vision opérationnelle.* »

L'an passé, Derek a intégré deux équipes de recherche, chacune à mi-temps. Il a participé d'une part à la recherche « *Localisation des zones pouvant accueillir des activités agro-économiques de proximité* », dont l'objectif était l'optimisation de la localisation des sites de stockage des céréales, et d'autre part à celle consacrée à l'« *Atlas des paysages de Wallonie* », portant sur l'ensemble paysager de la Plaine et du bas-plateau

limoneux hennuyers et constituant le tome 7 de la collection.

Cette année, Derek partage encore son temps entre deux recherches. Il poursuit sa participation à l'analyse et rédaction de l'Atlas des Paysages de Wallonie, tandis que son autre mi-temps est consacré à la recherche « *Gérer le territoire avec parcimonie* », qui identifie des mesures et des outils à mobiliser pour une gestion plus parcimonieuse des terres.

Derek apprend à connaître la CPDT et en a déjà une vision plus large qu'à ses débuts : « *Je la découvre progressivement, un tout petit peu à travers les recherches de l'an passé puis avec le colloque de décembre 2017. Mais c'est surtout cette année que j'ai l'occasion d'accroître ma perception de la CPDT, à travers la recherche sur la gestion par-*

*monieuse du territoire, du fait qu'il s'agit de condenser et de valoriser les résultats des recherches précédentes menées dans la CPDT. Pour cela, j'utilise les Notes de recherche ainsi que les rapports.* »

Vous pouvez trouver l'information sur les travaux de la CPDT sur notre site :

<http://cpdt.wallonie.be/>

Rejoignez-nous aussi sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant des actualités :



<sup>1</sup> Lire l'article sur cette recherche dans la Lettre n° 46 (décembre 2017).





### Stéphanie Zangl, ingénieur en environnement, a rejoint la CPDT en septembre 2016 (LEPUR, ULiège)

Stéphanie a réalisé des études d'ingénieur en environnement à Berlin (2000), axée sur les technologies de traitement et d'épuration. Elle a ensuite travaillé en bureau d'études et en tant que consultante sur des projets concernant la politique environnementale, principalement au niveau européen, puis sur des études d'incidence.

Stéphanie a rejoint la CPDT en deux temps. Elle raconte : « *Je cherchais à m'orienter en Aménagement du Territoire et je me suis rendue au LEPUR car la formation CPDT m'intéressait. J'ai fait connaissance de l'équipe, j'y ai laissé mon CV et j'ai assisté à des cours de Jean-Marie Halleux pour développer mes connaissances.* » De septembre à décembre 2016, Stéphanie a intégré la recherche « *Système d'information foncière* », avec la tâche de rencontrer et d'interviewer les acteurs sur le terrain. En septembre 2017, après une interruption pendant laquelle Stéphanie est devenue maman, elle a rejoint l'équipe

formation où elle a participé, en tant que formatrice, au module « SOL » (Schéma d'Orientation Local). « *J'avais déjà suivi, comme invitée, des modules de la formation, avec l'idée que j'intègre celle-ci à mon retour de congé de maternité.* » Cette année, Stéphanie poursuit son travail dans la formation et s'occupe plus particulièrement des modules « Paysage » et « Charges d'urbanisme ». Mais elle a également rejoint la Cellule communication, dans laquelle elle a la charge, avec sa collègue Marie André, des Notes de recherche. Nouvellement arrivée, elle n'a pas encore une idée très claire de ce qui se fait dans la CPDT : « *En dehors de la*

*formation, où nous sommes plusieurs des trois universités à nous rencontrer régulièrement, j'ai encore peu d'informations sur ce qui s'y passe. J'aimerais qu'il y ait des rencontres deux fois par an où l'on exposerait les orientations et résultats des recherches mais aussi recevoir des informations qui les résumerait.* » Cela tombe bien, puisque la Lettre de la CPDT n° 47, qui allait lui arriver quelques jours plus tard, présentait les orientations de toutes les recherches de 2018 ainsi qu'un développement plus conséquent de la recherche sur les charges d'urbanisme. Et une journée des chercheurs aura lieu à la fin du mois d'août.



### Géraldine Dardenne, journaliste, a rejoint la CPDT en mars 2018 (CREAT, UCL)

Géraldine est licenciée en journalisme (IHECS, Bruxelles, 2004) et possède un master complémentaire en communication d'entreprise (Brussels Business Schools -UIBS, 2005). Après avoir travaillé dans des sociétés de relations publiques et d'organisation d'événements, elle s'est lancée en tant que journaliste (essentiellement dans la presse féminine), photographe et traductrice indépendante. Elle édite également un mook lifestyle 100% belge, intitulé « Spéculoos ».

Géraldine a rejoint la CPDT tout récemment. Elle explique : « *Je cherchais un mi-temps, pour compléter mon travail de journaliste indépendante, afin de trouver une dynamique de travail au sein d'une équipe. J'ai vu l'annonce du CREAT sur le site de l'UCL et je me suis présentée.* »

Elle a, elle aussi, intégré la Cellule communication où elle a en charge le site internet, les réseaux sociaux et les contacts avec la presse. Son engagement est l'occasion de donner un souffle nouveau dans l'ouverture de la CPDT aux médias sociaux. Pour redynamiser les publications sur les

réseaux, Facebook, Twitter et LinkedIn, Géraldine réfléchit à un contenu plus adapté au web : « *Pour l'instant, seul 1 % des personnes qui visitent notre site vient directement des réseaux sociaux. L'objectif est d'augmenter ce chiffre car les réseaux représentent une opportunité de nous faire connaître, gratuitement, au-delà de notre public. Mais pour que cela soit efficace, il faut le faire à travers un contenu qui soit régulier, court et plus dynamique, avec du visuel sous forme de photos fortes et de vidéos.* » Pour ce qui est du site internet de la CPDT, il s'agira dans un premier temps de le redyna-

miser et de le tenir à jour mais aussi de réfléchir à sa refonte à moyen terme afin de le rendre plus fonctionnel et attractif. Géraldine fait part d'une autre idée pour l'anniversaire des vingt ans de la CPDT : « *Nous envisageons d'organiser un concours photo en lien avec les thématiques des recherches 2018 et d'exposer les résultats lors du colloque.* » Une nouvelle version du concours de photos « La Wallonie par la fenêtre » que nous avons réalisé lors du colloque de 2006 ? Pas tout à fait, puisque l'écho serait ici renforcé par l'existence de la CPDT sur les réseaux sociaux.

<sup>2</sup> Lire les articles dans la Lettre n° 39 (juillet 2015) et n° 45 (juillet 2017).

# Coralie Meuris



Coralie Meuris est architecte (master d'Architecture à l'Institut supérieur d'architecture Saint-Luc à Liège, 2006) et urbaniste (master en aménagement du territoire et urbanisme, UCL, 2008).

Après ses études, elle a été engagée au CREAT à l'UCL, pour travailler dans la CPDT et sur des plans stratégiques pour les communes. Elle y est restée presque dix ans, jusqu'en août 2017.

En 2017, Coralie s'est également formée au management immobilier (Executive programme immobilier, Solvay Brussels School).

Elle est aujourd'hui chef de projet dans « Idelux Projets Publics », une des branches de l'intercommunale Idelux, et travaille à Arlon.

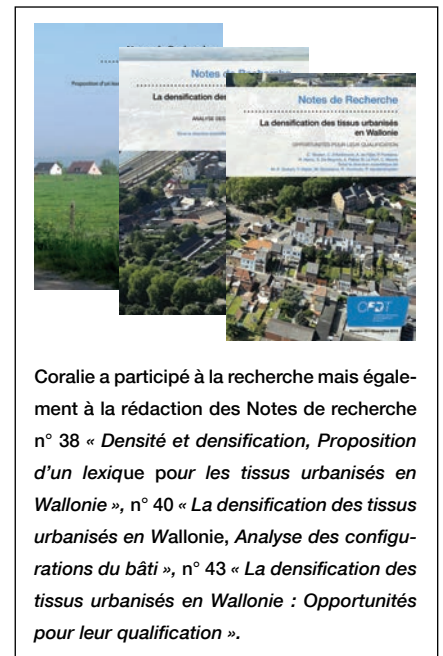
La CPDT est une plate-forme multidisciplinaire de recherches, de formation et d'échanges, qui rassemble plusieurs dizaines de chercheurs. Elle est aussi une pépinière de talents, qui s'en vont ensuite renforcer les administrations et les lieux de réflexion pour le développement territorial de la Wallonie.

Après ses études, Coralie a rejoint la CPDT et y est restée presque dix ans, un temps appréciable pour travailler, au sein d'équipes de recherche, sur des sujets variés : l'élaboration d'un référentiel technique et urbanistique sur la mise en œuvre du remembrement urbain (2008-2009), les écoquartiers (2009-2010), la thématique habitat et services pour l'actualisation du Diagnostic du SDER (2010-2011), la densification des tissus urbanisés en Wallonie (2011-2014), la méthodologie pour une optimisation du recensement des Sites à Réaménager – SAR (2012-2014), les défis des espaces ruraux (2014-2015) et les Quartiers nouveaux (2017). Elle explique : « *Les recherches étaient assez diversifiées, à*

*la fois multidisciplinaires et interuniversitaires, ce qui a enrichi ma réflexion. Je réalisais surtout les parties en lien avec mes compétences d'architecte et urbaniste. Par exemple, dans la recherche sur la densification des tissus, il s'agissait d'étudier les principes et leviers d'une densité raisonnée. Dans celle sur les écoquartiers, on abordait des questions comme : quels sont les bons exemples d'aménagement d'un écoquartier, quels sont les critères pour un écoquartier ? »*

Coralie est aussi intervenue lors du séminaire de production « Densité » du 27 novembre 2012, qui s'est tenu au Charleroi Espace Meeting Européen (CEME) à Charleroi et a réuni les Conseillers en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATUs) et les chercheurs, avec pour objectif de préparer le colloque de la CPDT 2013 sur ce sujet. Son intervention portait sur « Les concepts et référentiels de la densité »<sup>1</sup>. « *Il s'agissait de préciser les définitions de notions telles que densité, densification et les autres concepts qui y sont liés comme inten-*

*sité, centralité ou polarité, d'élaborer des indicateurs de densité et de discuter de leur pertinence et de leurs limites. »*



Coralie a participé à la recherche mais également à la rédaction des Notes de recherche n° 38 « *Densité et densification, Proposition d'un lexique pour les tissus urbanisés en Wallonie* », n° 40 « *La densification des tissus urbanisés en Wallonie, Analyse des configurations du bâti* », n° 43 « *La densification des tissus urbanisés en Wallonie : Opportunités pour leur qualification* ».

En 2017, Coralie décide d'élargir ses connaissances et d'entreprendre une formation, en cours du soir, en management immobilier à la Solvay Brussels School. « *Cette formation professionnelle m'a permis d'approfondir mes connaissances concrètes. Elle m'a entre autres donné des bases en comptabilité, en matière fiscale, en matière juridique au niveau du droit de l'immobilier.* »

<sup>1</sup> Son intervention est résumée [https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/charleroi-c.\\_meuris.pdf](https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/charleroi-c._meuris.pdf)  
Elle peut être visionnée à partir du lien <https://cpdt.wallonie.be/seminaires-et-colloques/la-densite-27-novembre-2012>

## De la réflexion à la réalisation

Coralie a ensuite postulé à Idelux Projets Publics, une des branches de l'intercommunale Idelux, située à Arlon et couvrant la province de Luxembourg. Elle y a été engagée comme chef de projet en septembre 2017. *« C'est dans le prolongement de ce que je faisais au CREAT et de ma dernière spécialisation. Je passe à l'étape suivante, la réalisation concrète des projets, et plus particulièrement des projets touristiques. »*

Sa mission consiste à concevoir et coordonner l'avancement de projets pour le compte de communes de la province de Luxembourg. Elle est responsable du respect des impératifs de qualité, des délais et des budgets. *« Globalement, il s'agit de mener le projet de A à Z, dans toutes ses étapes conduisant à sa réalisation. Cela signifie, en amont, de regarder quelles sont les contraintes juridiques et urbanistiques. Puis, après avoir répondu à la question de comment réaliser le projet, vient son montage en tant que tel : les marchés publics, les subsides, les demandes de permis... »*

Coralie a en charge des projets de développement d'infrastructures touristiques, tels que la réalisation d'une passerelle

suspendue au-dessus de la Semois ou la valorisation de points de vue. *« Ces projets s'inscrivent dans le développement d'un massif forestier pour prolonger et valoriser des sentiers de randonnées et franchir plus facilement la Semois. »*

Un autre projet, initié par des communes du sud de la province, concerne le développement d'une prolongation cyclable du RAVeL W9 vers le sud jusqu'à la France. *« Nous sommes en interaction avec la Région wallonne, pour connaître quelles sont les autorisations nécessaires et quelles sont les contraintes techniques à prendre en compte, et avec l'asbl "les chemins du rail" qui a effectué les relevés de terrain, pour son apport technique. Notre rôle est aussi de trouver tous les acteurs qui doivent entrer en ligne de compte, de faire les démarches nécessaires et de les coordonner pour arriver à l'aboutissement du projet. »*

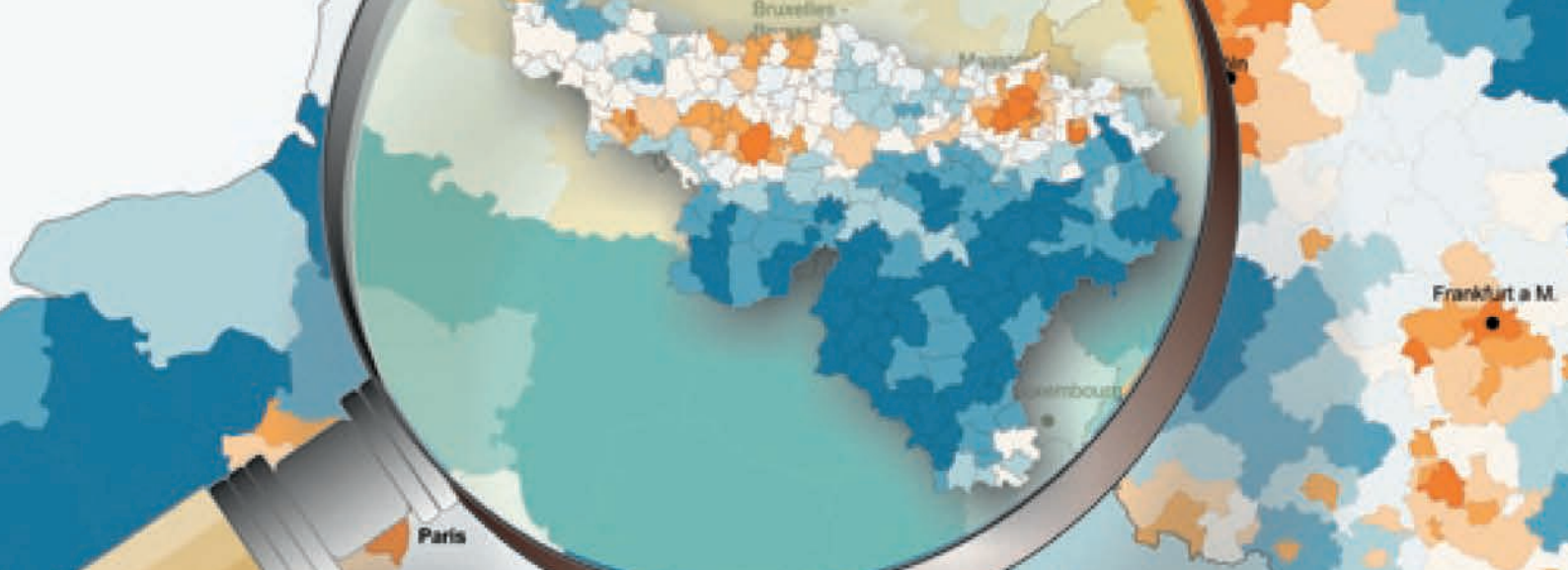
Pour réaliser ces tâches, Coralie peut s'appuyer sur tout ce que lui a apporté son passage dans la CPDT. Elle insiste en particulier sur ce qui a constitué pour elle un élément important : le développement d'une méthode de réflexion. *« Au départ des recherches CPDT, il y a une question posée par la Région wallonne ou par ses administrations à laquelle*

*on doit répondre. Cela demande une certaine logique et de la rigueur. C'est ce que je peux encore appliquer aujourd'hui dans mon métier, le cheminement intellectuel est similaire : au départ il y a un projet, comment le réaliser ? »*

Coralie souligne aussi d'autres aspects qui ont compté pour elle dans les recherches CPDT : *« J'aimais le fait que la recherche permette à la fois de prendre du recul pour la réflexion par rapport à la question de départ et en même temps de développer un côté plus concret. Le fait que les équipes de chercheurs soient multidisciplinaires et interuniversitaires a été très enrichissant : on côtoie et on se confronte à des visions différentes, qui se complètent. Je suis architecte, j'ai donc plutôt une vision à l'échelle locale, tandis que les géographes ont une vision plus globale. Cela m'apporte encore beaucoup aujourd'hui. »*



Futur projet de valorisation de point de vue dans le cadre des Massifs forestiers. © Audrey Robert



# L'Atlas en ligne : actualisation

L'Atlas des dynamiques territoriales est un portefeuille cartographique en ligne, continuellement mis à jour, que vous pouvez trouver à l'adresse <https://cpdt.wallonie.be/ressources/atlas-des-dynamiques-territoriales>. Récemment, de nouvelles fiches concernant les soldes migratoires 2010-2015 ont été ajoutées dans la partie « Evolution et mobilité de la population ».

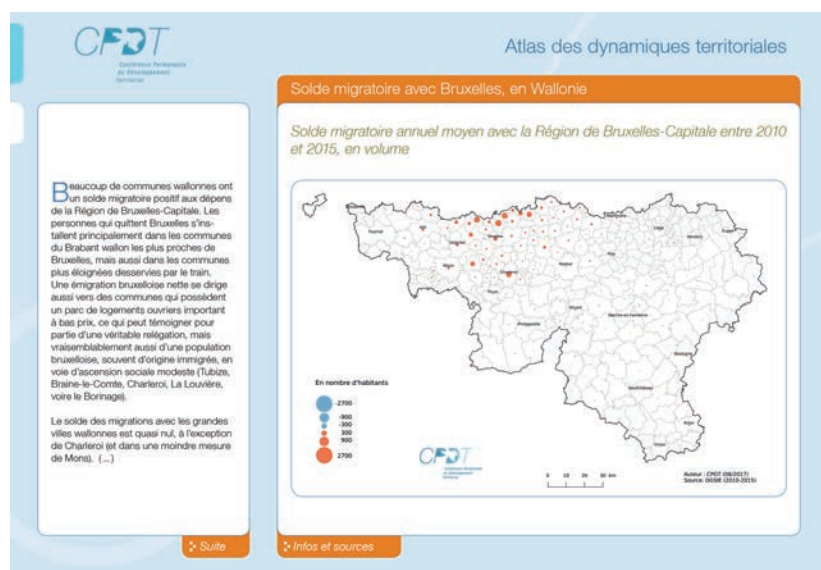
L'Atlas des dynamiques territoriales existe depuis longtemps maintenant. Il a fait suite à l'époque à l'atlas « Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie », publié en 2002, qui présentait aux décideurs et au grand public les structures fondamentales de l'espace wallon. Il permet une lecture pédagogique des potentialités de la Wallonie dans le cadre de ses politiques de développement territorial et se veut au service des acteurs du développement territorial wallon mais aussi une source de documentation et d'information pour les chercheurs et les citoyens. Il présente, quand cela se peut, la position de la Wallonie dans les contextes belge et nord-ouest européen.

Chaque carte est accompagnée d'un commentaire et d'une annexe technique, téléchargeable sous la forme d'une fiche.

## Cartes des soldes migratoires

Nous avons récemment actualisé douze cartes des soldes migratoires, pour la période 2010 à 2015, pour la Wallonie et pour la Belgique. Elles viennent compléter celles portant sur la période 2005 à 2009, qui restent disponibles. Le solde migratoire annuel moyen, présenté par commune, est le bilan du nombre de personnes qui emménagent dans une commune moins le nombre de personnes qui déménagent de cette commune. Il s'agit d'une moyenne annuelle sur six ans. Un solde positif indique qu'il y a plus de personnes qui entrent dans la commune que celles qui en sortent, un solde négatif que plus de personnes en sortent. De manière générale, la dynamique des années 2010-2015 est la prolongation des tendances observées sur la période 2005-2009 ; toutefois, le solde migratoire annuel moyen a régressé en Wallonie, à Bruxelles et dans une faible mesure en Flandre.

Pour préciser l'information, l'Atlas présente aussi des cartes du solde migratoire annuel moyen par commune avec les arrondissements flamands, avec la Région de Bruxelles-Capitale, avec les autres arrondissements wallons, à l'intérieur de chaque arrondissement et avec l'étranger<sup>1</sup>.



Beaucoup de communes wallonnes ont un solde migratoire positif aux dépens de la Région de Bruxelles-Capitale. Les personnes qui quittent Bruxelles s'installent principalement dans les communes du Brabant wallon les plus proches de Bruxelles, mais aussi dans les communes plus éloignées desservies par le train. Elles se dirigent aussi vers des communes qui possèdent un parc de logements ouvriers important à bas prix, ce qui peut témoigner pour partie d'une véritable relégation, mais vraisemblablement aussi d'une population bruxelloise, souvent d'origine immigrée, en voie d'ascension sociale modeste (Tubize, Braine-le-Comte, Charleroi, La Louvière, voire le Borinage). Le solde des migrations avec les grandes villes wallonnes est quasi nul, à l'exception de Charleroi (et dans une moindre mesure de Mons).

<sup>1</sup> Venez découvrir chacune des cartes accompagnée de son commentaire sur : <https://cpdt.wallonie.be/ressources/atlas-des-dynamiques-territoriales/population/evolution-et-mobilite>